A.S.S.G.A. ESCALADE

Protocole de pratique du club

Ce protocole de reprise d'activité s'applique à la rentrée de septembre 2020 et tient compte des directives gouvernementales et fédérales visant à faire face à l'épidémie de Covid-19. Il sera mis à jour au fil de l'évolution des règles sanitaires.

Les gestes barrières sont connus de tous et restent bien sûr à appliquer au sein du club :

- Se laver les mains régulièrement les mains ou utiliser une solution hydro alcoolique
- Tousser ou éternuer dans son coude ou dans un mouchoir
- Se moucher dans un mouchoir à usage unique puis le jeter
- Eviter de se toucher le visage
- Respecter une distance d'au moins un mètre avec les autres
- Saluer sans serrer la main et arrêter les embrassades
- En complément de ces gestes, porter un masque quand la distance d'un mètre ne peut être respectée

Les gestes barrières spécifiques à l'escalade en salle précisés par la fédération sont décrits sur les documents suivants, qui seront affichés en salle. Ils concernent le comportement à adopter :

-avant la séance.

-pendant la séance.

-après la séance.

COMPORTEMENT & GESTES BARRIÈRES POUR UNE BONNE REPRISE AU CLUB

FÉDÉRATION FRANÇAISE MONTAGNE ESCALADE

AVANT MA SÉANCE D'ESCALADE

publication du 21 août 2020

☑ SI JE SUIS MALADE, FIÉVREUX, SI JE TOUSSE, JE RESTE CHEZ MOI ET J'APPELLE UN MÉDECIN.

☑ J'AI PRÉVU MASQUE, GEL HYDROALCOOLIQUE, MAGNÉSIE LIQUIDE, GOURDE (FLACONS MARQUÉS À MON NOM).

☑ J'UTILISE MON MATÉRIEL D'ESCALADE PERSONNEL.

☑ Á L'ENTRÉE DE LA SALLE, JE ME NETTOIE LES MAINS (EAU + SAVON OU GEL HYDROALCOOLIQUE), JE PORTE LE MASQUE.

☑ JE RESPECTE LES MARQUAGES AU SOL, LES SENS DE CIRCULATION.

☑ JE POSE MES AFFAIRES À DISTANCE DE CELLES DES AUTRES PRATIQUANTS.

☑ JE SALUE MES PARTENAIRES DE GRIMPE, L'ENTRAÎNEUR, LE RESPONSABLE EN RESPECTANT LES GESTES BARRIÈRES (PAS DE CONTACT).

COMPORTEMENT & GESTES BARRIÈRES POUR UNE BONNE REPRISE AU CLUB

PENDANT MA SÉANCE

publication du 21 août 2020

FÉDÉRATION FRANÇAISE MONTAGNE ESCALADE

"JE PRATIQUE DANS LE RESPECT DES AUTRES ET DE MA SANTÉ."

☑ **JE ME NETTOIE LES MAINS ENTRE CHAQUE ESSAI OU LONGUEUR, AU GEL HYDROALCOOLIQUE OU À L'EAU + SAVON.**

☑ **J'APPLIQUE LES RÈGLES DE DISTANCIATION PHYSIQUE :**
- **1 MÈTRE DANS LA SALLE, AU PIED DES VOIES, DES BLOCS**
- **2 MÈTRES LORS DE LA PRATIQUE.**

☑ **J'UTILISE UNIQUEMENT MON FLACON DE MAGNÉSIE LIQUIDE, MARQUÉ À MON NOM.**

☑ **PIEDS NUS INTERDITS DANS LA SALLE, SUR LES TAPIS, AU PIED DES VOIES - PORT DU TEE-SHIRT OBLIGATOIRE.**

☑ **JE RESPECTE LES SENS DE CIRCULATION REPÉRÉS AU SOL, LES ZONES D'ATTENTE.**

☑ **PORT DU MASQUE OBLIGATOIRE**

☑ **J'ÉVITE LES ÉCHANGES DE MATÉRIEL PERSONNEL ENTRE GRIMPEURS.**

☑ **JE ME SERS D'UN MATÉRIEL COLLECTIF (CORDES, DÉGAINES) : UN PEU DE GEL HYDROALCOOLIQUE OU LAVAGE DES MAINS AVANT ET APRÈS UTILISATION, ET PAS DE CORDE ENTRE LES DENTS POUR MOUSQUETONNER.**

COMPORTEMENT & GESTES BARRIÈRES POUR UNE BONNE REPRISE AU CLUB

FÉDÉRATION FRANÇAISE MONTAGNE ESCALADE

APRÈS MA SÉANCE

publication du 2 juillet 2020

☑ **JE ME NETTOIE LES MAINS AVANT DE QUITTER LA SALLE.**

☑ **JE ME DIRIGE VERS LA SORTIE EN RESPECTANT LES SENS DE CIRCULATION POUR ÉVITER DE CROISER DE TROP PRÈS D'AUTRES PERSONNES.**

☑ **JE LAVE MA TENUE DE SPORT AU RETOUR À LA MAISON.**

Les vestiaires seront fermés. On demande aux adhérents d'arriver en tenue se sport.

La règle de distanciation à respecter est d'au moins 1 mètre entre deux personnes, et en situation d'escalade de 2 mètres entre deux grimpeurs, sauf lors de la parade en départ de voie.
Le club A.S.S.G.A. Escalade a décidé de ne pas neutraliser une voie sur deux à cet effet, mais d'imposer :
- Le port du masque pendant toute l'activité, ce qui protège les autres grimpeurs, les prises, et les cordes.
- Un départ différé : le grimpeur démarre quand le grimpeur de la ligne adjacente est à la troisième dégaine et veille à maintenir cet écart.

Selon les conditions d'affluence le club sera peut-être amené à modifier cette organisation et à gérer les flux par un système d'inscription préalable aux séances, afin d'éviter aux adhérents d'être refoulés.

Un listing des personnes présentes doit pouvoir être communiqué par le club aux autorités sanitaires et chacun devra donc à son arrivée remplir le document mis à disposition : nom, prénom, numéro de téléphone.

Concernant le matériel, l'usage d'un équipement personnel est bien sûr à privilégier mais pour les enfants et pour les nouveaux adhérents en initiation les baudriers seront prêtés, en conformité avec les règles de désinfection.
Chacun doit apporter son masque, son gel hydro-alcoolique, et s'il possède une gourde il doit la marquer à son nom.
Concernant les cordes installées, on rappelle l'importance du nettoyage des mains avant et après l'escalade : le gel hydro-alcoolique est obligatoire avant et après chaque action de grimpe.

Ce protocole doit être connu de tous et chaque adhérent s'engage à le respecter en cochant la case concernée lorsqu'il signe sa feuille d'inscription.